

CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION

PRÉAMBULE

Le présent site Internet est édité par l'Office franco-allemand pour la jeunesse (ci-après « l'OFAJ »), organisation internationale sise 51 rue de l'Amiral-Mouchez, 75013 Paris.
Directeur de la publication : Béatrice Angrand et Markus Ingenlath

Contact : info@ofaj.org

Le présent site est hébergé par la société BeezNest Belgium SPRL (Société Privée à Responsabilité Limitée), dont le siège social sis avenue de la Verrerie, 136, Forest, 1190 Bruxelles
TVA: BE0872265570

Article 1 - OBJET

Les présentes Conditions générales ont pour objet de définir les modalités d'utilisation et de mise à disposition des services de la plateforme d'apprentissage en ligne gratuite PARKUR mise en place par l'Office franco-allemand pour la Jeunesse, sur le site Internet <https://parkur.ofaj.org/>, ci-après « PARKUR ».

La poursuite de la navigation sur PARKUR vaut prise de connaissance, acceptation sans réserve et engagement à respecter les stipulations et conditions d'utilisation qui suivent. Ces dernières s'appliquent, sans restriction ni réserve, à l'ensemble des services proposés par l'OFAJ sur le site Internet <https://parkur.ofaj.org/>.

La plateforme PARKUR a pour objectif d'aider des jeunes qui s'apprentent à partir en stage dans le pays partenaire à se préparer à la mobilité en leur offrant un parcours individualisé sur trois niveaux : la formation linguistique en français ou en allemand, la formation aux aspects professionnels et la formation interculturelle.

PARKUR s'articule autour d'îlots d'apprentissages thématiques qui renvoient à des espaces de travail où se retrouvent Apprenants et Tuteurs de la plateforme pour des périodes limitées et de ressources complémentaires

Les Tuteurs de la plateforme PARKUR encadrent et accompagnent les futurs stagiaires au cours de leur processus d'apprentissage, en abordant notamment des sujets liés à la vie dans l'entreprise et à des métiers. PARKUR a vocation à aider les jeunes à être plus opérationnels au moment de leur arrivée dans l'entreprise qui les accueille en stage et à favoriser ainsi leur intégration dans l'autre pays.

PARKUR aide les futurs stagiaires à se préparer de manière autonome à leur séjour, et leur permet également d'entrer en contact avec d'autres jeunes qui se trouvent dans la même situation qu'eux. C'est pourquoi PARKUR propose de nombreuses occasions de rencontre et d'échange virtuels.

La version actuellement en ligne de ces conditions d'utilisation est la seule opposable pendant toute la durée d'utilisation de la plateforme PARKUR et jusqu'à ce qu'une nouvelle version la remplace.

Article 2 – DÉFINITIONS

PARKUR : désigne la présente plateforme d'apprentissage en ligne gratuite accessible à l'adresse suivante : <https://parkur.ofaj.org/>.

Utilisateur : désigne de manière large toute personne qui visite une ou plusieurs pages du Site pour consulter les informations disponibles ou s'inscrire : il englobe l'internaute, c'est-à-dire la personne qui utilise Internet, l'Apprenant et le Tuteur.

Public Cible : désigne les Utilisateurs qui répondent aux critères déterminés par l'OFAJ et peuvent à ce titre prétendre à bénéficier de l'intégralité du contenu éducatif de la plateforme PARKUR. Ces critères sont précisés à l'article 3.1.2 des présentes conditions.

Apprenant : désigne la catégorie d'Utilisateurs répondant aux critères du Public Cible inscrits sur la plateforme et ayant à ce titre accès à l'intégralité des fonctionnalités de la plateforme PARKUR.

Tuteur : désigne la personne en charge des formations dispensées sur la plateforme PARKUR. Chaque Apprenant est associé à un ou plusieurs Tuteurs qui le suivront durant toute la durée, ou sur une période limitée, de son apprentissage sur la plateforme.

Article 3 - ACCÈS ET CONTENUS DE PARKUR

Article 3.1. Accès à PARKUR

3.1.1. Obligations des Utilisateurs

L'accès à PARKUR et son utilisation sont réservés à un usage strictement personnel. Les Utilisateurs s'engagent à ne pas utiliser PARKUR et les informations ou données qui y figurent à des fins commerciales, politiques, publicitaires et pour toute autre forme de sollicitation commerciale et notamment l'envoi de courriers électroniques non sollicités.

L'Utilisateur assume seul l'entière responsabilité des informations qu'il fournit, enregistre, publie, met en ligne sur PARKUR. Il sera seul responsable de l'utilisation de son compte personnel, des données et informations qu'il aura répertoriées. Il reconnaît que l'OFAJ n'encourt aucune responsabilité à cet égard.

L'Utilisateur s'interdit de communiquer ses identifiants de connexion à tout tiers, quel qu'il soit. La responsabilité de l'OFAJ ne saurait être recherchée de ce chef.

Chaque Utilisateur s'engage à être respectueux envers les autres Utilisateurs, notamment dans les commentaires et contenus échangés et à ne pas mettre en ligne des informations ou liens hypertextes vers des sites Internet contraires à l'ordre public et aux bonnes mœurs ou ayant un contenu raciste, violent, diffamatoire ou injurieux.

L'OFAJ, malgré ses meilleurs efforts, ne pouvant contrôler l'intégralité des sites Internet sur lesquels la plateforme PARKUR pourrait renvoyer par le biais de liens hypertextes postés par les Utilisateurs, il ne peut en aucun cas être tenu pour responsable de leur contenu.

3.1.2. Conditions d'accès aux contenus éducatifs de PARKUR

Tous les Utilisateurs peuvent créer un compte personnel sur <https://parkur.ofaj.org/>.

L'accès à toutes les fonctionnalités de PARKUR est réservé au Public Cible / Apprenants, selon les modalités détaillées à l'article 3.2.

Les Utilisateurs qui ne répondent pas aux critères du Public Cible ont un accès limité à la plateforme. L'OFAJ se réserve le droit de supprimer leur compte utilisateur.

La plateforme PARKUR est gratuite et s'adresse à des jeunes âgés de 30 ans au plus, bacheliers, étudiants diplômés ou venant de terminer un cursus de formation professionnelle. Les jeunes en période transitoire non rattachés à une structure de formation mais ayant un projet de stage concret dans le pays partenaire (Allemagne ou France) et souhaitant s'y préparer de manière autonome peuvent également bénéficier du contenu de PARKUR en se rendant sur la plateforme.

La participation au programme Praxes ou à un autre programme de l'OFAJ n'est pas un pré requis pour participer à PARKUR.

Suite à son inscription sur PARKUR, l'Apprenant remplit un questionnaire en ligne dont le but est de permettre au Tuteur de connaître ses intérêts, ses disponibilités et son niveau de langue. Sur cette base, le Tuteur effectue ensuite une sélection de contenus disponibles sur la plateforme afin de proposer à l'Apprenant un parcours personnalisé.

Par le biais d'un contrat moral symbolique proposé sur PARKUR, les Apprenants prennent l'engagement auprès de leur Tuteur de suivre assidûment leur parcours d'apprentissage personnalisé sur la plateforme.

À l'issue de son processus d'apprentissage en ligne, l'Apprenant pourra se voir délivrer un certificat si celui-ci a fait preuve d'assiduité sur PARKUR et est allé au bout des activités proposées.

Article 3.2. Inscription

L'accès aux contenus de PARKUR requiert l'inscription préalable de l'Utilisateur sur la plateforme PARKUR par le biais d'un formulaire à remplir directement en ligne à partir du site Internet <https://parkur.ofaj.org/>.

L'inscription se fait au moyen de la création d'un compte personnel en ligne qui requiert le renseignement de champs obligatoires : e-mail, prénom, nom, nom d'utilisateur, mot de passe, confirmation de mot de passe, numéro de téléphone et l'acceptation des présentes Conditions d'utilisation.

Les autres informations demandées sont facultatives et ne conditionnent pas l'accès à PARKUR.

Les Utilisateurs déjà inscrits dans le système de gestion de l'OFAJ lié au programme Praxes (système TCC) ont la possibilité de cliquer sur l'encart « Déjà inscrit dans TCC » proposé dans le formulaire, ce qui permettra de pré-remplir automatiquement le formulaire avec les informations communiquées précédemment à l'OFAJ.

La complétude du formulaire en ligne génère l'envoi automatique d'un e-mail à l'Utilisateur, lequel rappelle les identifiants de connexion renseignés dans le formulaire d'inscription et invite l'Utilisateur à compléter un formulaire de diagnostic. Ce formulaire permet à l'OFAJ d'adapter chaque service offert aux besoins de chaque Utilisateur en lui proposant un parcours d'apprentissage sur mesure, afin que celui-ci bénéficie de l'offre de formation la plus adéquate à son profil et lui permettant de progresser de manière efficace.

L'Utilisateur s'engage à fournir des informations exactes et mettre à jour régulièrement les données communiquées lors de son inscription. Il s'engage également à informer l'OFAJ de tout changement susceptible d'avoir une incidence sur son maintien au sein des Utilisateurs de PARKUR et son accès au contenu de la plateforme.

Article 3.3. Contenu de PARKUR

3.3.1 Généralités

PARKUR est une plateforme électronique d'apprentissage permettant l'accès en ligne à différents outils de formation parmi lesquels des îlots d'apprentissage (espaces de formation), des documents, exercices, cahier de notes, fiche de présence, agenda, forum, partage de documents, chat, mobidico, etc. tels que présentés sur le site Internet.

Les photographies, textes, commentaires, illustrations images animées ou non, séquences vidéo, sons, ainsi que toutes les applications informatiques qui pourraient être utilisées pour faire fonctionner ce site sont la propriété de l'OFAJ ou de ses partenaires, ou bien l'OFAJ s'est assuré d'en avoir les droits.

3.3.2. Contenu accessible à tous les Utilisateurs

Les Utilisateurs ne répondant pas aux critères du Public Cible et n'étant pas Tuteurs ont la possibilité d'accéder avec ou sans inscription préalable à PARKUR, à un contenu restreint comprenant notamment la page de démo.

3.3.3. Contenu réservé au Public Cible / Apprenants et Tuteurs

Les Apprenants et Tuteurs ont accès à l'intégralité des fonctionnalités et contenus de la plateforme d'apprentissage PARKUR, dans le cadre des îlots sélectionnés pour le participant et dans la limite des accès autorisés par leur rôle.

Il s'agit notamment des îlots d'apprentissage, agenda, documents, parcours, liens, exercices, annonces, forum, groupes, chat, wiki, glossaire, notes personnelles.

Article 3.4. Gestion de PARKUR

L'Utilisateur est d'ores et déjà informé et reconnaît que pour la bonne gestion de la plateforme PARKUR, l'OFAJ pourra à tout moment :

- Suspendre, interrompre ou limiter l'accès à tout ou partie du site, réserver l'accès au site, ou à certaines parties du site, à une catégorie déterminée d'Utilisateurs ;

- Supprimer toute information pouvant en perturber le fonctionnement ou entrant en contravention avec les lois nationales ou internationales.

Article 4 - RESPONSABILITÉS

La responsabilité de l'OFAJ ne peut être engagée en cas de défaillance, panne, difficulté ou interruption de fonctionnement, empêchant l'accès au site ou à une de ses fonctionnalités.

Le matériel de connexion au site utilisé par l'Utilisateur est sous l'entière responsabilité de ce dernier. L'Utilisateur doit prendre toutes les mesures appropriées pour protéger son matériel et ses propres données notamment d'attaques virales par Internet. L'Utilisateur est par ailleurs le seul responsable des sites et données qu'il consulte.

L'OFAJ ne pourra être tenu responsable en cas de poursuites judiciaires à l'encontre de l'Utilisateur :

- du fait de l'usage du site ou de tout service accessible via Internet ;
- du fait du non-respect par l'Utilisateur des présentes conditions générales.

L'OFAJ n'est pas responsable des dommages que l'Utilisateur cause à lui-même, à des tiers et/ou à son équipement du fait de sa connexion ou de son utilisation du site. L'Utilisateur renonce expressément à toute action contre l'OFAJ de ce fait.

Si l'OFAJ venait à faire l'objet d'une procédure amiable ou judiciaire à raison de l'utilisation du site par l'Utilisateur, il pourra se retourner contre ce dernier afin d'obtenir l'indemnisation de tous les préjudices, sommes, dommages et intérêts, condamnations et frais qui pourraient découler de cette procédure.

Article 5 - PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Les informations personnelles pouvant être recueillies sur PARKUR sont principalement utilisées par l'OFAJ pour la gestion des relations avec les Utilisateurs. Elles sont enregistrées dans le fichier de l'OFAJ, lequel est déclaré auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL).

Conformément aux dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, l'Utilisateur dispose d'un droit d'accès, d'interrogation, de modification et de suppression des informations le concernant, à exercer à tout moment auprès de l'OFAJ, soit directement sur le site à la rubrique « Contact », soit par courrier postal à l'adresse suivante : OFAJ, 51 rue de l'Amiral-Mouchez, 75013 Paris, soit par courriel à l'adresse suivante : info@ofaj.org

Pour des raisons de sécurité et afin d'éviter toute demande frauduleuse, cette demande devra être accompagnée d'un justificatif d'identité qui sera détruit après le traitement de la demande.

Les informations recueillies pourront éventuellement être communiquées à des tiers liés à l'OFAJ pour l'exécution de tâches sous-traitées nécessaires à la gestion du compte Utilisateur et sans que ce dernier ait à donner son autorisation. En cas d'infraction avérée à des dispositions légales ou réglementaires, ces informations pourront faire l'objet d'une communication sur demande expresse et motivée des autorités judiciaires.

Lorsque certaines informations sont obligatoires pour accéder à des fonctionnalités de PARKUR, l'OFAJ indique ce caractère obligatoire au moment de la saisie des données, au moyen d'un astérisque rouge placé en début de phrase et renvoyant à la mention « information requise » en bas de page.

Par ailleurs, lors de la consultation du site, si l'Utilisateur accède à des données à caractère personnel d'autres Utilisateurs, il doit s'abstenir de toute collecte, utilisation non autorisée et acte pouvant constituer une atteinte à la vie privée ou à la réputation des personnes. L'Utilisateur reconnaît que L'OFAJ n'encourt aucune responsabilité à cet égard.

Article 6 - COOKIES

Le site peut être amené à collecter automatiquement des informations standards au moyen de traceurs (« cookies ») qui ne permettent pas directement d'identifier les Utilisateurs. Toutes les informations collectées indirectement ne seront utilisées que pour analyser l'évolution des utilisateurs par rapport aux contenus d'apprentissage ou autres qui leur sont mis à disposition, pour suivre le volume, le type et la configuration du trafic utilisant la plateforme, pour en développer la conception et l'agencement et à d'autres fins administratives et de planification et plus généralement pour améliorer le service offert aux Utilisateurs. Chaque Utilisateur a la possibilité de s'opposer à l'enregistrement de cookies en configurant son navigateur internet, mais l'utilisation de la plateforme en tant que méthodologie d'apprentissage en dépend

Article 7 - DROIT APPLICABLE ET ATTRIBUTION DE JURIDICTION

Les présentes conditions générales d'utilisation sont régies par la loi française. Tout litige qui découlerait de l'application ou de l'interprétation des présentes conditions générales d'utilisation seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.